

# **RAPPORT FINANCIER**

## **ASSOCIATION POLENERGIE - Exercice 2020**

A compter de l'exercice 2020, les comptes sont présentés selon les dispositions du règlement n°2018-06 de l'ANC. La mise en place de ce nouveau plan comptable ne constitue pas un changement de méthode.

Au titre de l'exercice 2020, l'association dégage un excédent de 5 144 euros.

Le montant des produits et charges se présente comme suit :

- subventions d'exploitations	663 402 €
- transferts de charges	648 €
- autres produits (dont cotisations adhérents pour 112 978 €)	216 800 €
	-----
Soit total des produits	880 850 €
- les achats et charges externes se sont élevés à	274 308 €
- les impôts et taxes	25 786 €
- les salaires bruts	390 199 €
- les cotisations sociales	161 409 €
- autres charges	16 970 €
	-----
Soit total des charges	868 672 €

Après prise en compte des dotations aux amortissements pour 3 664 €, le résultat d'exploitation est excédentaire à hauteur de 8 515 €

Après comptabilisation d'un résultat financier positif à hauteur de 461 €, d'un résultat exceptionnel négatif de 139 €, et de l'impôt sur les bénéfices imposables de 3 693 €, l'excédent comptable de l'association s'élève à 5 144 €

Concernant la situation patrimoniale de l'association, les actifs nets immobilisés ressortent à 4 778 €, les créances à 386 385 €, les disponibilités à 113 345 € et charges constatées d'avance à 2 816 €, soit un total actif de 507 324 €

Les disponibilités de l'association s'élevant à 113 345 € représentent moins de deux mois de charges de fonctionnement de l'association.

Les dettes de l'association s'élèvent à 296 467 € et les fonds associatifs à 210 857 € (incluant le résultat excédentaire de l'exercice 2020).

Les fonds associatifs s'élevant à 210 857 € représentent moins de trois mois de charges de fonctionnement de l'association.



### Perspective d'avenir pour 2021

L'association souhaite poursuivre son développement en matière de financement privé ce qui entrainera un accroissement de son effectif.

La crise sanitaire de la COVID-19 a amené Pôlénergie à travailler différemment. Cependant les perspectives de missions pour l'année 2021 sont encourageantes ; ceci pour plusieurs raisons: le secteur de l'énergie reste un secteur prioritaire et donc peu affecté par le ralentissement économique , il est par ailleurs porté par les différents plans de relance (régional, national et européen) ce qui apporte un surcroît d'activité au sein de l'association et même de nouvelles pistes de développement. Enfin, Pôlénergie poursuit sa croissance auprès de nouveaux territoires de la région.